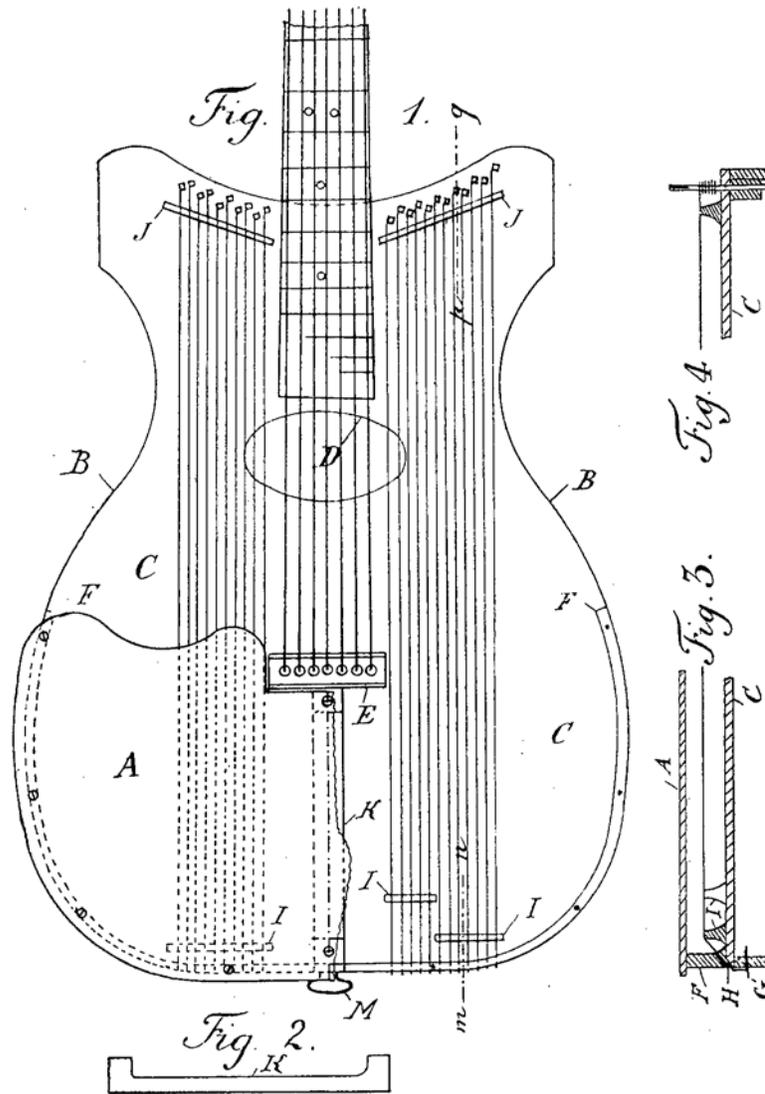
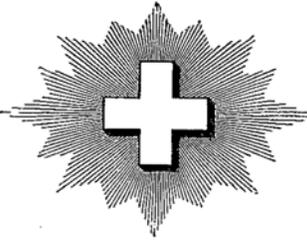


Jacob-Damien Rosenberger-Margot.
8 août 1894.

Brevet N° 9054.
1 feuille.





EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 9054

8 août 1894, 5 h., p.

Classe 53

Jacob-Damien ROSENBERGER-MARGOT, à LAUSANNE (Suisse).

Guitare-Zither.

Mon invention consiste en un nouvel instrument de musique à cordes qui tient de la nature de la guitare et de celle de la zither. Elle sera bien comprise par l'examen du dessin ci-joint donné à titre d'exemple. Dans ce dessin, la fig. 1 est une vue en élévation de l'instrument que, pour faciliter la description, nous supposons être suspendu; la fig. 2 est une vue de côté d'un support destiné à maintenir une plaque de protection; les fig. 3 et 4 sont des sections suivant les lignes *m n* et *p q* de la fig. 1.

L'instrument comporte une table de fond reliée par les éclisses habituelles *B* à une table d'harmonie *C* présentant une ouïe *D*. *E* est le chevalet habituel de la guitare; *F* est un support régissant sur le pourtour de la partie inférieure de la table d'harmonie; pour compléter l'effet de ce support est collé sur ladite table d'harmonie un second support *K*. Une plaque de protection *A* (partiellement représentée) est, de préférence, vissée sur ces supports; elle peut être construite en deux parties, et on la fait de préférence en bois dur ou en métal et, si on le juge nécessaire, on la munit d'un rebord pour empêcher l'ébat.

Ladite plaque est disposée pour laisser

passer entre elle et la table d'harmonie toute la série des différentes cordes; elle peut être percée de trous ou ajourée de manière à faciliter le passage des sons.

Sept longues cordes sont fixées comme les six de la guitare entre le chevalet *E* et le sillet qui limite le manche du côté de la tête. Six de ces cordes sont les cordes connues de la guitare et elles sont accordées pour donner les notes: mi^1 , la^1 , $ré^2$, sol^2 , si^2 , mi^3 .

A gauche de ces six cordes, j'en ai ajouté une septième, destinée à donner l' ut^0 , la présence de cette corde facilite considérablement la formation de certains accords.

A gauche des sept cordes sus-indiquées sont placées sur la table d'harmonie un certain nombre de cordes (jusqu'à 10), destinées à vibrer à vide et à produire des sons bas pour divers accords; ces cordes doivent être actionnées par le pouce de la main droite pendant que les autres doigts travaillent sur les sept longues cordes.

A droite des sept dites sont placées un certain nombre de cordes (jusqu'à 26), destinées à jouer le même rôle que les cordes de droite d'une zither, c'est-à-dire à l'accompagnement; on les actionne avec trois des doigts

de la main droite pendant que le pouce travaille sur le groupe des cordes centrales et que l'auriculaire sert de point d'appui.

Les deux groupes de cordes placés sur les côtés de l'instrument sont fixées par des chevilles *G* en métal (fig. 3) engagées dans les éclisses de la partie inférieure de l'instrument. Chaque corde traverse ensuite, par un trou ad hoc *H*, le support *F* de la plaque de protection et passe après cela sur un chevalet *I*; à la partie antérieure de la caisse, chaque corde passe sur un chevalet *J* (fig. 4), puis s'enroule sur une cheville en métal dont le bout carré est destiné à recevoir la clé d'accord.

Au dessin il est représenté deux chevalets *I* du côté droit, mais on peut très bien n'en mettre qu'un, auquel on donnerait de préférence la forme d'un S tourné à rebours. La raison de la disposition qui précède est que les premières des 26 cordes doivent donner des sons sensiblement plus hauts que les suivantes.

Le manche et la tête de l'instrument n'offrent rien de particulier, les points de re-

père qui figurent au dessin étant déjà connus. En outre on comprend que la forme que nous avons choisie peut être changée; par exemple, les évidements latéraux *N* peuvent être considérablement diminués pour permettre la pose des 26 cordes du groupe de droite. *M* est un bouton auquel on fixe un ruban qu'on passe d'autre part dans un trou pratiqué à la tête; ce ruban sert à suspendre l'instrument.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique un instrument destiné à être utilisé soit comme guitare, soit comme zither, et caractérisé par deux groupes de cordes placés à gauche et à droite sur toute la longueur de la table d'harmonie, parallèlement aux cordes habituelles de la guitare et de manière qu'on puisse les accorder; par une plaque de protection destinée à supporter le bras droit et par une septième corde placée sur le manche à gauche des six autres.

Jacob-Damien ROSENBERGER-MARGOT.